

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 09 octobre 2015

Délibération n° 103-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification du tarif d'inscription au master MEEF – Professorat des écoles – en formation continue, soit 150€.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 15	Pour :	15
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 octobre 2015.

Document mis en ligne le : 21 octobre 2015.